

People

Nicole Calvinhac, nouvelle présidente des experts-comptables Midi-Pyrénées

17 janvier 2011 22h19

Nicole Calvinhac préside depuis le 1er janvier le Conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Toulouse Midi-Pyrénées. Passionnée par la formation et la transmission, elle entend communiquer sur sa profession, principalement auprès des jeunes et de l'entreprise.

Nicole Calvinhac est la première femme à accéder à la présidence du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Toulouse Midi-Pyrénées (Croec), à un moment où cette profession tend justement à se féminiser. « Parmi les jeunes entrants, 50% des stagiaires sont des femmes et sept nouvelles présidentes intègrent cette année le Conseil supérieur de la profession. » Une révolution qu'elle explique en partie par le grand courage de ses consœurs, « d'autant que le cursus est long ».

La nouvelle présidente se décrit comme « une bosseuse » dotée d'un « cursus atypique ». Diplômée de Sup de co Toulouse, elle est en effet sortie major de sa promotion. « J'avais deux passions, qui peuvent paraître curieuses de prime abord : le chiffre et la mode. Mes professeurs étaient pour la plupart experts-comptables et m'avaient donné envie de rejoindre cette profession, mais je lui ai préféré dans un premier temps la mode et j'ai effectué la première partie de ma carrière dans le domaine du développement, du marketing, du style dans le fil ».

A quarante ans, après « avoir fait le tour » de son métier dans « un secteur déclinant », Nicole Calvinhac prépare par correspondance l'examen et intègre, une fois diplômée, la Sofec, un cabinet d'expertise régional comptant 120 personnes, « une structure de taille comparable à une grande entreprise, ce qui me convenait parfaitement ». Elle met immédiatement son goût pour l'apprentissage et la transmission au service de la profession, et atteint son ambition de devenir contrôleur principal du stage, une fonction qui lui tient énormément à cœur. Quant à la présidence de l'Ordre, elle n'en fait pas une priorité. « Un de mes anciens professeurs m'avait indiqué qu'il regrettait que j'entre dans la profession si tard car j'aurais pu faire de belles choses pour elle, et ce sont finalement mes confrères, qui, dans une profession réputée machiste, m'ont portée pour que je prenne la tête de l'Ordre ».

40% des diplômés en expertise-comptable finissent en entreprise

Aujourd'hui, la nouvelle présidente entend prioritairement poursuivre l'action de ses prédécesseurs dans la communication à destination des jeunes. « Nous offrons une garantie pour l'avenir. Il faut savoir que 40% des diplômés partent en entreprise et peuvent prétendre à des postes extraordinaires. L'expertise-comptable est une voie royale pour les jeunes. » Elle souhaite également en interne communiquer de façon prioritaire sur le code et l'éthique de la profession.

« Nous exerçons une profession réglementée et nous prêtons serment comme les médecins. Nous

devons faire passer le message à l'extérieur car il s'agit d'une garantie pour nos clients. Ils ignorent parfois à quel point ils sont sécurisés par notre code déontologique et je désire œuvrer à transmettre cette information. » Enfin, Nicole Calvinhac se désole que les entreprises ne connaissent pas l'étendue des compétences de l'expert-comptable. « Nous devons en informer prioritairement les PME. L'expert-comptable n'est pas pollué par le quotidien de l'entreprise et peut aider le chef d'entreprise à y voir clair. »

Agnès Frémiot